

Le 21 septembre 2026

Berck-sur-Mer en lice pour la plus belle plage de France : mobilisons-nous !

La plage de Berck-sur-Mer est en lice pour décrocher le titre de plus belle plage de France. La CA2BM appelle tous les habitants du territoire, ainsi que tous les amoureux de la Côte d'Opale, à se mobiliser et à voter dès ce jeudi 24 septembre à 10 heures sur la page Facebook ou Instagram Surfrider France.

La plage de Berck-sur-Mer est aujourd'hui en compétition pour décrocher ce titre. Une occasion unique de faire rayonner Berck-sur-Mer, la Côte d'Opale et l'ensemble du territoire à l'échelle nationale.

La Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois lance un appel à la mobilisation générale : **chaque vote compte, chaque partage peut faire la différence.**

Un site emblématique de la Côte d'Opale

Avec son immense plage de sable fin, ses grands espaces, son horizon ouvert sur la mer et sa lumière incomparable, Berck-sur-Mer possède tous les atouts d'une destination d'exception.

Entre la Manche et la baie d'Authie, son littoral offre un cadre naturel remarquable, accessible à tous et vivant en toute saison. Cerf-volant, char à voile, sports nautiques, promenades, événements populaires : la plage de Berck-sur-Mer est un lieu de loisirs, de rencontres et de souvenirs partagés. Elle est aussi un symbole fort de notre territoire. Familles, habitants, visiteurs, sportifs et amoureux de la Côte d'Opale y sont profondément attachés. Aujourd'hui, c'est cette identité et cette fierté collective que nous pouvons faire entendre au-delà de nos frontières.

« J'invite à relayer largement cet appel auprès de votre famille, de vos amis, de vos collègues et de tous ceux qui aiment Berck-sur-Mer et la Côte d'Opale. Plus nous serons nombreux à voter, plus nous donnerons à Berck-sur-Mer une chance de s'imposer dans ce classement et de faire connaître la beauté de notre littoral à la France entière. Notre plage. Notre territoire. Notre fierté. Faisons gagner Berck-sur-Mer ! » - Daniel Fasquelle, Président de la CA2BM.

Communiqué
de presse